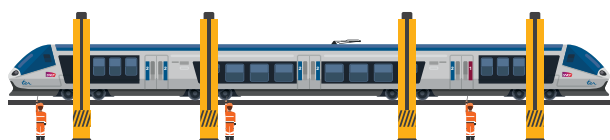


MATÉRIEL

TOUT EST À REVOIR !

Une deuxième table ronde Matériel s'est tenue le 14 novembre dernier. Celle du 6 novembre était dédiée uniquement aux agents des technicentres TGV. Pour la CFDT, il fallait prendre en compte les problématiques de tous les agents du Matériel de Mobilités (TER, technicentres industriels, Transilien, Fret), sans oublier celles des collègues de Réseau issus de la même filière.



LA CFDT DÉNONCE...

- ⊗ Une explosion des heures supplémentaires et la mise en place d'astreintes à la hussarde discréditant les EVS des agents en roulement.
- ⊗ Des réorganisations incessantes, accompagnées d'une perte de sens du métier.
- ⊗ Des salaires non attractifs et non compétitifs.
- ⊗ Le manque d'effectif – production tendue, stress, RPS, refus de congés, intérimaires sur des postes sécuritaires, arrêts et accidents de travail, impossibilité pour les agents d'être mutés, reconvertis ou promus, pas d'entretiens professionnels, déroulement de carrière calamiteux : cela entraîne les vagues de démissions actuelles.
- ⊗ L'absence d'IRP locales, synonyme de dialogue social contraint.
- ⊗ Le non-respect des accords, qu'ils soient locaux ou nationaux. ●

... MAIS A DES SOLUTIONS !

- ⊙ Des salaires attractifs dès l'embauche et compétitifs.
- ⊙ L'application des mesures déjà obtenues lors des GT Mouvement sur les parcours pro et EVS.
- ⊙ Requalification des postes au vu des évolutions techniques des métiers de la maintenance.
- ⊙ L'augmentation de la prime de réserve et de la prime de travail.
- ⊙ La revalorisation des indemnités de travail de nuit, de dimanche et de fêtes.
- ⊙ Prise en compte de la pénibilité et de la fin de carrière.
- ⊙ Le travail de nuit limité à 32 heures, payé 35 heures.
- ⊙ Une véritable politique de logement, dont l'offre est à amplifier notamment en Île-de-France et dans les grandes agglomérations, y compris en revalorisant l'indemnité de résidence.
- ⊙ La formation et l'accès à la qualification E par le processus de VAE.
- ⊙ L'examen complet des déroulements de carrière. ●



MATÉRIEL TOUT EST À REVOIR !

ela fait des mois que les agents des technicentres manifestent leur colère contre des conditions de travail qui ne peuvent plus durer. La principale cause est liée aux salaires non attractifs, aux réorganisations successives et au manque d'effectif.

TOUS LES AGENTS DU MATÉRIEL DE L'ÉPIC MOBILITÉS SONT CONFRONTÉS AUX MÊMES PROBLÉMATIQUES

La CFDT Cheminots a exigé lors de la table ronde du 6 novembre de l'activité Voyages que l'ÉPIC Mobilités reprenne la main sur ce dossier, car l'ensemble des cheminots des technicentres vivent les mêmes situations.

QUE PROPOSE LA DIRECTION LORS DE CETTE TABLE RONDE ?

1/ SUR LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES

- ☑ **Sur 2020 et 2021**, 10 % de contingents supplémentaires dans chaque activité sur les positions B sur C et C sur D (sur l'ensemble des 1 600 salariés concernés).
- ☑ **Procédure simplifiée** pour l'accès des qualifications D vers E pour les agents au statut et les contractuels.
- ☑ **Un suivi par activité** et non par spécialité ou par technicentre sera mis en place.

ET LES CONTRACTUELS DANS TOUT ÇA ?

La CFDT Cheminots a réclamé et obtenu que les contractuels équivalents à la qualification B, C et D bénéficient des mêmes mesures salariales que les agents aux statuts.



**LA CFDT
ALERTE !**

La direction exclut les agents en 3x8, qui font entre 60 et 70 nuits complètes, notamment ceux des technicentres TER. Pour la CFDT, le travail de nuit doit rester une exception. Elle revendique une revalorisation des indemnités de travail de nuit, dimanches et fêtes, ainsi qu'une limitation du travail de nuit à 32 heures payées 35 heures. ●

2/ SUR LA RÉMUNÉRATION & L'ORGANISATION DU TRAVAIL

TRAVAIL DE NUIT (8 HEURES DANS LA PÉRIODE DE 20H00 > 6H30)

- ☑ **de 80 nuits à 100 nuits** : 10,00 € / nuit complète ;
- ☑ **de 100 nuits à 120 nuits** : 15,00 € / nuit complète ;
- ☑ **plus de 120 nuits** : 20,00 € / nuit complète.

TRAVAIL DE NUIT EN WEEK-END

- ☑ **Indemnité de 20,00 € / nuit** les samedis et les dimanches, non cumulative avec les autres indemnités.

TRAVAIL DE JOUR EN WEEK-END

- ☑ **18,00 €** pour samedi et dimanche.

3/ SUR LES EMPLOIS

RECRUTEMENT

- ☑ 300 pour Voyages (obtenu lors de la table ronde du 6 novembre) ;
- ☑ 150 pour Transilien ;
- ☑ 100 pour TER ;
- ☑ 100 pour Matériel Industriel.

INSUFFISANT POUR LA CFDT !

Les 650 recrutements sur l'ensemble de l'activité Matériel de Mobilités sont largement insuffisants au regard des postes non couverts, de l'explosion des heures supplémentaires, du nombre d'intérimaires, des départs à la retraite, des mutations et des démissions.

QUE RETENIR ?

Pour la CFDT, les mesures proposées par la direction restent très insuffisantes, discriminantes pour une bonne partie des agents et ne compensent nullement les détériorations des conditions de travail des cheminots du Matériel.

Rien sur l'attractivité du métier et le salaire à l'embauche, rien sur la prime de travail, rien sur la prime logement et les déroulements de parcours... ●

C'EST À LA DIRECTION D'APPORTER LES RÉPONSES CONCRÈTES QUE CHAQUE AGENT DE MAINTENANCE ATTEND. ELLE EST LA SEULE RESPONSABLE DE LA SUITE QUE NOS COLLÈGUES DONNERONT : RESTER À LA SNCF DANS DE MEILLEURES CONDITIONS OU LA QUITTER.

